

VÉRIMAX 105

**DÉGRAISSANT DÉCAPANT SURPUISSANT UNIVERSEL NON MOUSSANT
UTILISATION EN MACHINE À EAU CHAUDE OU EAU FROIDE
QUALITÉ ALIMENTAIRE
(recommandé pour le matériel lourd)**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 1,30 +/- 0,03

Odeur : légère

Couleur : incolore

pH : 13,5 +/- 0,5

Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

VÉRIMAX 105 a été spécialement élaboré pour l'élimination des fortes souillures, des graisses caramélisées et des cambouis anciens. Surpuissant et très performant sur des dépôts constitués de graisses naturelles, **VÉRIMAX 105** offre en plus la possibilité aux matériels nettoyés d'être repeints sans préparation secondaire après séchage. Formulation non moussante s'utilise à l'eau chaude et à l'eau froide.

Avantages : sans effet sur les caoutchoucs et les joints, sans risque sur les supports tels que le carrelage, l'inox, le plastique, le métal, etc...

Domaines d'utilisation : **VÉRIMAX 105** est particulièrement recommandé pour le nettoyage des fours collectifs et industriels, le dégraissage des pièces métalliques, dégraissage et décapage de matériels lourds, etc...

Alimentarité : **VÉRIMAX 105** est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

Utilisation de **VÉRIMAX 105** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Dégraissage des fours collectifs et industriels, dégraissage de pièces ou de matériels.	De 2 à 10 % dans de l'eau chaude ou froide.	Appliquer ou pulvériser VÉRIMAX 105 dilué, laisser agir quelques minutes. Rincer abondamment à l'eau.
Dégraissage en nettoyeur haute pression eau chaude.	De 0,5 à 2 % dans de l'eau chaude ou froide.	Mettre VÉRIMAX 105 dans le bac réservé à cet effet. Régler le commutateur du nettoyeur sur la dilution souhaitée. Rincer abondamment à l'eau.
Dégraissage de sols bétons, carrelages.	De 1 à 5 % dans de l'eau chaude ou froide.	Mettre VÉRIMAX 105 dilué dans le réservoir de l'autolaveuse.

D.A.C.D.

Partenaire · Chimie · Environnement



Biodégradabilité : étant donné le caractère basique du produit, avant rejet les effluents doivent être neutralisés à pH compris entre 6 et 8 à l'aide d'agents acides. Une fois cette opération effectuée, les effluents ne présentent pas de danger significatif pour les stations d'épuration et l'environnement.

Recommandations : après application sur du matériel ayant un contact alimentaire, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable. Du fait de sa haute concentration, **VÉRIMAX 105** peut altérer certaines peintures et ternir l'aluminium. Porter des gants et des lunettes de protection. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.